OBSERVATIONS
DE REUBELL,

MEMBRE DU CONSEIL DES ANCIENS,

Sur le Rapport fait par HOUSSET, *au nom d'une Commission spéciale, à la Séance du Conseil des cinq cents, le 12 thermidor an 7.*

JE ne ferai aucune réflexion sur ce que ce Rapport n'a été distribué que le 19, jour de la troisième lecture des dénonciations faites contre mes anciens Collegues et moi, et que je ne l'ai pas même trouvé dans la distribution faite aux Anciens. Je me hâte d'en venir à la page 17, où je lis :

« Dans les marchés de chevaux les

» Entrepreneurs payoient soixante et
» soixante-dix francs par tête de cheval
» avant la conclusion. L'*ex-directeur*
» *Reubell* est prévenu d'avoir eu, par un
» prête-nom, un intérêt considérable
» dans ce monopole ».

Je n'ai, quant à présent, qu'un mot à répondre : les misérables qui ont fourni ces renseignemens au Rapporteur, l'ont cruellement trompé, et ne peuvent être que de lâches et impudents calomniateurs.

Il en est de ce mensonge atroce comme de tous les autres qu'on a fait courir sur ma fortune.

Je ne redoute aucune accusation ; mais je demande qu'elle soit précisée. Il me sera facile alors de confondre tous mes vils délateurs.

Au reste, à l'acharnement que l'on met à me pousser vers l'échafaud par

d'exécrables calomnies, on seroit tenté de croire que l'on craint que ma vie ne puisse encore être utile à ma patrie.

REUBELL.

20 thermidor an 7.